



Monsieur Dominique DIVERSAY

Président du Conseil de développement,

Clisson, le 18 janvier 2022

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président en charge du SCoT,

Vous avez invité le Conseil de développement à participer aux travaux de révision du SCoT. En ce sens, un groupe de travail d'une quinzaine de ses membres a été formé et s'est réuni pour la première fois le mercredi 08 décembre en présence de Jonathan RETIERE, Chargé de mission SCoT.

Lors de cette réunion, un diagnostic du territoire et trois scénarios à l'étude sur la stratégie d'aménagement et de développement leur ont été présentés. Les membres du groupe de travail ont été amenés à réfléchir aux risques et intérêts que représentaient chaque scénario.

Vous nous avez également permis de venir présenter nos résultats à l'occasion de la réunion de travail de révision du SCoT ce 21 janvier, ainsi voici les trois thématiques jugées prioritaires par le groupe de travail :

Qualité et cadre de vie

Les membres du conseil de développement ont tout d'abord rappelé leur attachement à l'identité du Vignoble, qui se traduit par la qualité et le cadre vie existant, sous toutes ses formes :

- Paysage : conserver les atouts naturels et patrimoniaux
- Exigence architecturale à maintenir
- Maîtriser le développement (immobilier et d'entreprises)

L'intensification des capacités de développement et les enjeux liés à la sobriété foncière impliqueront nécessairement et quel que soit le scénario retenu une évolution des paysages de nos bourgs. Les membres du Conseil de développement considèrent comme prioritaire la recherche d'un développement maîtrisé et adapté aux contextes, notamment au regard des formes urbaines historiques et de la morphologie des plus petites communes.

Accompagnement des acteurs économiques locaux

Les membres du conseil de développement sont par ailleurs très attachés à un développement économique du territoire, qui lui assurerait une certaine autonomie. Ils recommandent ainsi de :

- Prioriser le soutien des collectivités territoriales au développement d'emplois locaux (artisanat et entrepreneuriat local)
- Diversifier l'économie vers plus de tertiaire (tourisme par exemple)

- Soutenir et/ou créer des synergies avec les territoires des Mauges et de la Vendée (territoires exemples).

Le concept de parcours résidentiel des entreprises locales est revenu à plusieurs reprises. Le conseil de développement voit dans le développement des zones d'activités existantes un enjeu lié prioritairement aux mutations des entreprises locales et qui participent au développement local. A l'inverse, la mise à disposition de foncier économique pour des acteurs sans lien avec le projet de développement local et dont l'unique objectif est de saisir l'opportunité d'un foncier plus abordable aux portes de la métropole nantaise n'est pas souhaitable. Un point de vigilance est également émis sur la mesure des impacts que peuvent avoir les différentes installations, notamment sur le réseau routier.

Au-delà des zones d'activités, le conseil de développement insiste pour que le projet économique du Pays s'inscrive dans une dynamique de revitalisation des bourgs et cœurs de villes, via un soutien aux circuits-courts, petites entreprises et à l'artisanat local.

Maintien du dynamisme démographique

L'un des risques majeurs détectés par les membres du conseil de développement est le vieillissement de la population. Ils préconisent ainsi le soutien à l'installation de populations jeunes, ce qui induit tout d'abord une stratégie forte en matière d'habitat. Cet enjeu est lié à la quantité de l'offre mais aussi et surtout à sa qualité avec un enjeu fort autour de sa diversification.

En second lieu, le conseil de développement préconise un soutien fort au développement de l'offre de mobilité douce.

Au-delà des trajectoires de développement plus ou moins soutenues qui sont identifiées derrière les différents scénarii, la question sous-jacente est celle de la relation avec la métropole nantaise. Le vignoble nantais est sans conteste soumis à une influence forte de la métropole mais il nous est demandé aujourd'hui de nous positionner sur la trajectoire que nous donnerons à cette relation. Deux scénarii nous proposent de nous inscrire consciemment dans la mécanique métropolitaine, « être une pièce du puzzle ». Le pragmatisme nous oblige à assumer le fait que le devenir du Vignoble nantais, son développement futur, est intrinsèquement lié à celui de la métropole. Pour autant, le scénario à 360 degrés, donne à voir sur les voisins vendéens, maugeois mais aussi rive droite de la Loire. Les relations avec ses territoires, plus que dans l'intensité des échanges, nous offre des exemples de modèles de développement qui s'appuient sur la relation entre le territoire, ses habitants et son économie. Ils doivent nous servir de référence dans la construction d'une culture commune et propre au Vignoble nantais.

En espérant que ces retours pourront éclairer votre réflexion, le conseil de développement reste à votre entière disposition.

Veillez recevoir, Messieurs, l'assurance de mes sincères salutations,

Bien cordialement,

Dominique DIVERSAY,
Président du Conseil de développement,
Pays du Vignoble Nantais

Pour ordre : Marie-lou AKEROYD,
Animatrice du Conseil de développement

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MLA', written in a cursive style.